

ISSN 1727 – 8651

JOURNAL
de la
RECHERCHE SCIENTIFIQUE
de
L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ



LOME - TOGO

Le Journal de la Recherche Scientifique de l'Université de Lomé est
référéncé dans African Journal on Line (AJOL) [www.inasp.org/ajol]

VOLUME 16
(2014)

Numéro 3

- ***Comité de rédaction***

Rédacteur en Chef : Prof Moctar L. BAWA
Membres : Prof Komi KOSSI-TITRIKOU
Dr T. ABOTCHI
Dr M. KORIKO
Mr K. AGBAVON

- ***Comité de lecture :***

- *Lettres et Sciences humaines*

Prof N. GAYIBOR (Togo), Prof T.T.K. TCHAMIE (Togo), Prof K.M. NUBUKPO (Togo), Prof S. GLITHO (Togo), Prof Y. AKAKPO (Togo), Prof R. GNABELI (Côte d'Ivoire) Prof K. KOSSI-TITRIKOU (Togo), Prof A. GOEH-AKUE (Togo), Prof K. GBATI (Togo), Dr M. QUASHIE (Togo) Prof A. BLIVI (Togo), Dr K. ESSIZEWA (Togo), Dr D. GBENOUGA (Togo), Dr G. YIGBÉ (Togo), Dr A. ADJI (Togo), Dr T. DANIOUE (Togo), Dr A. AWESSO (Togo).

- *Sciences juridiques et économiques*

Prof K. AHADZI-NONOU (Togo), Prof K. KPODAR (Togo), Dr A. P. SANTOS (Togo), Prof Ag. N. BIGOU-LARE (Togo), Prof Ag. K. WOLOU (Togo), Prof Ag. A. AGBODJI (Togo), Dr S. A. ADJITA (Togo).

- *Sciences expérimentales, techniques et médicales*

Prof M. GBEASSOR (Togo), Prof B. SINSIN (Bénin), Prof K. TCHAKPELE (Togo), Prof I. A. GLITHO (Togo), Prof M. MOUDACHIROU (Bénin), Prof K. NAPO (Togo), Prof A. BALOGUN (Togo), Prof. C. de SOUZA (Togo), Prof A. S. BEYE (Sénégal), Prof K. AKPAGANA (Togo), Prof K.H. KOUMAGLO (Togo), Prof A. VIANOU (Bénin), Prof K. SANDA (Togo), Prof G. TCHANGBEDJI (Togo), Prof B. YAO (Côte d'Ivoire), Prof S. GUITTONNEAU (France), Prof M. PRINCE-DAVID (Togo), Prof J-M. HERRMANN (France), Prof A. ABDOULAYE (Niger), Prof G. MATEJKA (France), Prof K. TCHARIE (Togo), Dr A. d'ALMEIDA (Togo), Prof A. TOURE (Burkina-Faso), Prof K.S. AMOUZOU (Togo), Prof M. SOUMANOU (Bénin), Prof K. KOKOU (Togo), Prof K. AKLIKOKOU (Togo), Prof A. JOHNSON (Togo), Prof O. BANTON (France), Prof K. BEDJA (Togo), Dr K. KASSEGNE (Togo), Prof K. N'DAKENA (Togo), Prof E. M. KOFFI-TESSIO (Togo).

JOURNAL DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE DE L'UNIVERSITE DE LOME (TOGO)

VOLUME 16, Numéro 3, (2014)

SOMMAIRE

Série Sciences Naturelles et Agronomie

1. HOUNDEKON V. A. (Bénin)
Analyse comparative des systèmes de production du coton biologique et du coton conventionnel au Bénin, 1
 2. METOWOGO K. & al. (Togo)
Effet anti-ulcéreux de l'extrait hydroalcoolique d'écorce de tronc et de racine de *ficus Polita* Vahl. (Moraceae), 13
 3. AYENA A. C. & al. (Togo)
Activités antimicrobiennes des extraits de trois plantes médicinales utilisées dans le traitement traditionnel des toxi-infections alimentaires au sud du Bénin, 23
 4. DOSSOU J. & al. (Bénin)
Etude cytogénétique des aberrations chromosomiques chez des travailleurs sous rayonnements ionisants X, 35
 5. TOSSOU L. (Bénin)
Incidence de la densité sur les performances de production, la qualité organoleptique et le comportement de deux souches de poulets chair (Cobb 500 et Ross) élevées au Bénin, 47
 6. LOMBO Y. (Togo)
Etude comparée de l'efficacité de trois méthodes de prévention des maladies des pintadeaux au nord du Togo, 59
 7. YESSOUFOU. G. & al. (Bénin)
Prévalence de la malnutrition aigüe chez les enfants de moins de cinq ans dans la plaine de Pendjari au nord-ouest du Bénin, 69
- ### Lettres, Sciences Humaines et Sociales
8. HOUNGA A., TITO M. A., AKOUEDE D. (Bénin)
Les loisirs des personnes retraitées de Cotonou au Bénin, 79
 9. NAKOU S. A. (Bénin)
Analyse anthropotechnique du port de charge sur la tête au Bénin : Le cas Des marchandes ambulantes de Porto-Novo, 89

10. BARRES FOUSSÉNI I. El-M. & al. (Bénin) Effets de la fabrication artisanale des agglomères sur les paramètres rachidiens et pelviens du briquetier,	101
11. AHOUANDJINO R. B. (Bénin) Jeux et enjeux autour de l'insertion professionnelle des jeunes diplômés de l'Université d'Abomey-Calavi,	111
12. OUSSOU B. A. & AMOUZOUVI D. (Bénin) Gestion décentralisée de l'école au Bénin. Quand de nouveaux acteurs interviennent sur la scène éducative,	123
13. N'TAIN Y. J. (Côte d'Ivoire) Représentation sociale de la forêt et pratique des feux de brousse chez les Agni Bona de Boun-Fao (Est-Côte d'Ivoire),	143
14. GBETO K. S. (Togo) Hybridité linguistique et écriture de la violence dans <i>le Crépuscule de l'Homme</i> de flore Hazoum,	155
15. NAPALA K. (Togo) La résistance « paganiste » des Kabiè à l'implantation chrétienne entre 1926 et 1960,	169
16. GAGA F. A., TINGBE-AZALOU A., AHODEKON S. C. C. (Bénin) Le langage métaphorique dans la problématique de la corruption à l'Université d'Abomey-Calavi (Bénin),	183
17. AFFO M. Alphonse (PhD) (Bénin) Enfants travailleurs domestiques à Cotonou : entre contraintes sociétales et trajectoire d'émancipation,	193
18. Dr ABDOULAYE (Bénin) Ecoles coraniques d'hier et écoles arabes d'aujourd'hui au Bénin : éduquer pour quelles fins ?,	209
19. AFOUDA F. (Bénin) Instabilité pluviométrique et production de maïs dans la commune de Savè au Bénin,	223
20. AKPABIE Adoté Akué (Togo) Fragments de réflexion sur les stratégies de conquête de pouvoir de l'opposition togolaise et la panne de la démocratie,	237
21. FOURN E. (Bénin) Crise alimentaire récente dans le troisième arrondissement de Cotonou : effets sur les ménages	

et stratégies développées,	251
22. ATTENOUKON S. A. (Bénin) Approche compréhensive de l'intégration pédagogique des TIC dans le système éducatif béninois,	269
23. GIBIGAYE M. & TENTE B. (Bénin) Potentiel forestier et satisfaction des besoins en bois des populations du département de l'atlantique,	285
24. GNIMADI C. C. (Bénin) L'urbanisation sur le plateau d'Allada au sud-Bénin, agent des mutations socio-spatiales,	299
25. OKOUYA Clotaire Claver (Congo) L'émergence économique en Afrique centrale : repères théoriques, critères et enjeux actuels,	
26. Dr. NDIAYE M. (Sénégal) Opposition zwischen „schlechter Sprache“ und „Dichterischer Sprache“. Zur Sprachauffassung bei Ingeborg Bachmann,	327
27. ALINYOH-FOTTER R. K. (Togo) Mesmerismus und Somnambulismus in <i>die Heilige Cäcilia oder die Gewalt der Musik</i> von Heinrich von Kleist,	337
28. BOUZOUNGOULA J. & DOMARDEEL A. (République Congo Brazzaville) La pratique du commerce par les élèves de Brazzaville et N'Djaména pendant les grandes vacances,	353
29. AMOUZOU A. (Togo) Crise identitaire et paradoxes socioculturels dans <i>One Man, One Wife</i> de T. M. Aluko,	365

Sciences Juridiques et Economiques

30. GODONOU C. K., Ph.D (Bénin) Pratiques de GRH et climat organisationnel : une étude exploratoire dans les entreprises publiques béninoises,	377
31. Mme WORÖU D. R. (Bénin) Cadre d'accompagnement des migrants nigériens au cours de leur processus entrepreneurial au Bénin : une étude exploratoire,	393

Série Sciences médicales

32. KPELAO E. & al. (Togo) Activités neurochirurgicales à Mopti (Mali) dans le cadre des actions civilo-militaires au cours	
--	--

d'une mission de maintien de paix,	413
33. DOSSIM S. & al. (Togo) Agents bactériens isolés lors de coprocultures réalisés de 2001 à 2011 au CHU Sylvanus Olympio (ancien CHU Tokoin) de Lomé au Togo,	419
34. ADZOH K.S. & al. (Togo) Manifestations allergiques chez les enfants de 13-14 ans en milieu scolaire à Lomé,	427
35. SAKIYE K.A. & al. (Togo) Prise en charge des hernies étranglées de l'aîne en milieu chirurgical rural : à propos de 329 cas colligés à l'hôpital saint joseph de datcha (Togo),	433
36. N'TIMON B. & al (Togo) Dépistage échographique des malformations fœtales au Togo,	441
37. KUMAKO V. & al. (Togo) Tuberculomes cérébraux au Togo : à propos de six cas,	451
38. GUINHOUYA K.M. & al. (Togo) Myélome multiple des os révélé par un infarctus de la tête du noyau caudé à propos d'un cas et revue de la littérature,	457
39. SAKIYE K. A. & al. (Togo) Hystérectomies à l'hôpital Saint Joseph de Datcha (Togo) : indications, conservation annexielle ou cervicale et suites opératoires à propos de 34 cas,	463
40. ADAMA-HONDEGLA A. B. & al. (Togo) Utilisation du partographe modifié de l'OMS par les sages-femmes des maternités de références de Lomé,	471
41. AGODA P. & al. (Togo) Traumatismes maxillo-faciaux avec trouble de l'articule dentaire à propos de deux observations au CHU-Campus de Lomé,	481
42. VONOR K. & al. (Togo) Les tumeurs des annexes de l'œil à Lomé,	491
43. BAGNY A. & al. (Togo) Gastrite chronique à helicobacter pylori au CHU Campus de Lomé (Togo),	495
44. ASSOGBA K. & al. (Togo) Sclérose latérale amyotrophique a en milieu tropical : description épidémiologie et clinique de 6 cas et revue de la littérature,	503
45. LAWSON-ANANISSOH L.M. & al. La fibroscopie digestive haute chez le sujet noir africain âgé,	511

Série Sciences et techniques

46. AYITE Y. M. X. D., SALAMI A. A. & BEDJA K. (Togo)
Influence du taux de balles de riz sur la résistance à la compression des briques en terre, 519
47. KOUNOUHEWA B.B. & *al.* (Bénin)
Simulation du potentiel énergétique des courants marins internes au port autonome de Cotonou en République du Bénin et son impact sur le fond marin, 527
48. DEGAN G. & VODOUNNOU E. C. (Bénin)
Stabilité non-linéaire en régime rotatif transitoire du processus thermo-convectif de la cuisson du gari, denrée alimentaire à base de tubercules de manioc, 537
49. AMEY K. B. & *al.* (Togo)
Réduction de la sensation des malaises thermiques : détermination et cartographie des orientations préférentielles des bâtiments au Togo, 549
50. DEGAN G., MEDENOU D. & HOUSSOUVO R. C. (Bénin)
Contribution à l'étude des concepts de sûreté de fonctionnement sous les contraintes d'exploitation des équipements médicaux dans un hôpital, 563
51. TCHALLA A. M. J. & TCHARIE K. (Togo)
Approximation point par point pour la résolution du problème de Dirichlet dans un disque pour l'équation elliptique du second ordre à coefficients constants dans le cas où les racines de l'équation caractéristique sont distinctes, 589
51. KORIKO M. & *al.* (Togo)
Etudes des mécanismes de dissolution des phosphates naturels de Hahotoé-Kpogamé (Togo) par les substances humiques naturelles, 601

LES LOISIRS DES PERSONNES RETRAITEES DE COTONOU AU BENIN

HOUNGA A.^{1,*}, TITO M. A.² et AKOUEDE D.³

1- Institut National de la Jeunesse, de l'Éducation Physique et du Sport (INJEPS) ;
Université d'Abomey-Calavi Bénin ;

2- Laboratoire des Sciences de l'Homme et de la Société, 01 BP 169 Porto-Novo, BENIN ;

(*) Email : antoinehounga@hotmail.com
Université d'Abomey-Calavi (Bénin)

(Reçu le 16 Juillet 2014 ; Révisé le 23 Septembre 2014 ; Accepté le 15 Octobre 2014)

RESUME

L'objectif de cet article est d'étudier l'importance que les personnes âgées surtout les retraités de la ville de Cotonou au Bénin, accordent dans leur vie quotidienne à la pratique des activités de loisirs. La théorie de Jean-Pierre Pages constitue un cadre d'analyse unique pouvant nous permettre de construire un champ de controverses à travers une prise en compte des opinions de ces personnes sur ce sujet. La révélation de certains auteurs contemporains sur les valeurs des loisirs nous amène à formuler l'hypothèse selon laquelle *l'organisation et la promotion des activités de loisir, contribue à l'épanouissement des retraités et leur permet de se maintenir en forme*. Afin de vérifier cette hypothèse, 360 sujets ont répondu à un questionnaire comprenant le rôle de la pratique des activités de loisirs, les difficultés liées à leur mise en œuvre. Les résultats obtenus supportent cette hypothèse tout en notant la nécessité *d'élaborer une politique de développement des loisirs des retraités à travers la sensibilisation et la création des infrastructures*.

Mot clés : Loisirs, retraités, politique de développement

ABSTRACT

The objective of this article is to study the importance that the elderly, especially the pensioners of Cotonou town in Benin, grant in their daily life to the practice of leisure's activities. The theory of Jean-Pierre Pages constitutes a single framework of analysis which can enable us to build a controversy fields through a taking into account of the pensioners opinions on this subject. The revelation of certain contemporary authors about the values of the leisure leads us to formulate the assumption according to which: *leisure activities organization and their promotion, contribute to the blooming of reprocessed and allows them to be maintained in form*. In order to check this assumption, 360 subjects answered a list of questions to understand the role of leisure's activities practice, and the difficulties related to their implementation. The results obtained support this assumption while noting the need *for working out a development policy of the leisure's of reprocessed through the sensitizing and the creation of infrastructures*

Keywords: Leisure, pensioners, development policy.

INTRODUCTION

Au Bénin, la retraite n'est pas encore étendue de façon formelle aux travailleurs indépendants ou plus généralement aux corps de métiers libres, à savoir : les artisans, les conducteurs privés, les vendeuses du marché... Elle continue d'être essentiellement l'apanage des gens ayant exercé dans le secteur public ou dans le secteur privé bien organisé. En considérant ces derniers dans notre démarche, le départ à la retraite varie selon les catégories socioprofessionnelles. C'est ainsi qu'on a d'une part, ceux qui partent après avoir accompli trente ans de service bien révolus et d'autre part, ceux qui bénéficient de cette retraite respectivement selon leur grade à « *cinquante-cinq ans, soixante ans, soixante-trois, soixante-cinq ans* »¹.

Si la retraite n'est pas un retrait de la société mais du travail formel, on peut se demander si des structures existent sur le terrain pour proposer aux personnes devant jouir de ce droit, des services de conseils, d'orientation notamment dans les domaines de la santé, de l'alimentation, de la pratique des activités de loisirs. Ces activités relèvent des pratiques propres à chaque individu, à chaque groupe de société et à chaque civilisation. Mieux, « *dans nos sociétés traditionnelles, elles occupaient une place privilégiée dans les moments de détente, de divertissement, d'épanouissement personnel, de créativité et de transcendance sensuelle et mobilisaient le déplacement des individus d'une localité à une autre.* » (Hounga, 2003).

De nos jours, elles sont sans doute influencées par l'évolution des temps où

tout le monde aspire à la modernité. Mais cette influence n'a tout de même pas de conséquence négative sur leur caractère de délassement et de distraction. Mieux, leur introduction dans nos milieux traditionnels ne fait qu'accroître leur diversité : cela fait qu'elles représentent une source supplémentaire d'équilibre chimique, psychologique, psychique ou de bien être social pour enfants, jeunes adultes ou personnes âgées qui s'y adonnent. « *Les loisirs viennent toujours briser le cours monotone de la vie et délivrer de l'ennui...* » (Bonneau M. 2009)

Au Bénin, les retraités aussi ont besoin de cet équilibre. Mais si tel est le cas, des initiatives sont-elles prises à leur endroit en termes d'organisation d'activité de divertissement et de délassement? La pratique des activités de loisirs fait-elle partie de leur vécu quotidien ou bien, sont-ils « précipités dans la trappe de l'oubli collectif, gommés des préoccupations et de la conscience nationale et tout simplement inscrits à l'enseigne de la mort ? »² Ahoueya (2002). Or, comme le souligne Michel Bonneau (2009). « *Le loisir n'est pas un problème secondaire. Il est devenu un élément central de la culture de millions de travailleurs. Certains l'ont décrit comme un nouvel âge d'or où tous les problèmes sociaux disparaissent comme par enchantement* ». Et pourtant, ces retraités sont ceux là qui, hier, occupaient des positions sociales respectables et respectées voire adulées et ne devront pas pour ce faire être condamnés à vivre leurs « vieux jours » dans une solitude sociale pesante avec son cortège d'ennuis loin des activités de loisir.

Fort de tout ce qui précède les activités de loisirs représentent un élément vital pour l'épanouissement de ces personnes qui,

¹ Loi n°2005-24 du 08 septembre 2005 modifiant et complétant la loi n°86-014 du 26 septembre 1986 portant code des pensions civiles et militaires de retraite.

² AHOUEYA L. allocution d'ouverture du Séminaire National de réflexion sur le vieillissement ; 2002

même âgées, devront œuvrer au développement de leur milieu. Mais malheureusement, malgré ses avantages pour l'être humain, *«l'importance accordée aux loisirs est qualifiée d'approximative et, ces derniers, ne semblent pas constituer une préoccupation majeure.»*³

C'est d'ailleurs ce qui justifie notre préoccupation dont l'objectif général est de *contribuer à la promotion et à l'organisation au mieux de la pratique des activités de loisirs aux personnes retraitées.* Il s'agit de façon spécifique de savoir la place que les retraités accordent aux activités de loisir dans leur vie quotidienne afin d'identifier leurs besoins et aspirations dans ce domaine. Cela permettra de les sensibiliser sur leur importance.

1- CADRE DE L'ETUDE

1.1- Cotonou, une ville très animée et centre des activités politiques, économiques et touristiques

Capitale économique du Bénin et centre de toutes les décisions parce qu'abritant la plupart des ministères et les plus grandes entreprises, Cotonou est la première ville qui accueille les étrangers dès leur arrivée à l'aéroport. Sa population estimée à *«près d'un million six cent mille habitants,»*⁴ regroupe toutes les ethnies du Bénin, d'où son caractère cosmopolite. *«Ville côtière, elle permet au Bénin de jouer son rôle de grand carrefour de commerce sous-régional et international grâce à ses port et aéroport et vivant au rythme habituel et traditionnel des sociétés africaines.»*⁵

De par sa situation géographique *«elle est située en bordure de l'océan atlantique, et*

*s'étend sur environ 79 Km², le long du littoral d'où sa nouvelle appellation de département du Littoral.»*⁶ En effet, Cotonou abrite l'unique port maritime du pays et l'un des grands marchés de L'Afrique de l'Ouest d'envergure internationale (DANTOKPA). L'essentiel des activités exercées dans cette ville repose aussi sur le commerce informel, principal source de revenu des ménages. On peut aussi compter la pêche, l'élevage, le jardinage etc. Il est clair que toutes ces activités contribuent au vieillissement des individus que seules les activités de loisirs peuvent aider afin qu'ils retrouvent un bien être moral et physique.

1.2- Ville à statut particulier aux données démographiques et administratives très importantes

Selon Bonneau M. (2009), «La pratique des activités de loisir n'est pas uniquement liée à la réduction du temps de travail et à l'augmentation de la durée du temps libre. Diverses enquêtes montrent que le cadre de vie dans lequel les personnes sont élevées influence leurs pratiques de même que le milieu dans lequel elles vivent aujourd'hui». Cotonou présente un aspect cosmopolite regroupant la plupart des ethnies du pays. De par son statut de grande métropole économique elle abrite de nombreuses structures et organismes étatiques d'importance stratégique dont la Présidence de la République. Ville peuplée sur un espace très réduit, elle doit compter plus de retraités que les autres en raison des différentes activités politiques, commerciales, et professionnelles qui y sont menées

³ Séminaire National sur le développement des loisirs au Bénin. INFOSEC. COTONOU du 23 au 25 Mai 2000.

⁴ RGPH, Bénin, 2004.

⁵ HOUNGA A. «Le Tourisme dans un pays en développement ; l'exemple du Bénin en Afrique de l'Ouest»Thèse de Doctorat d'Université 2003. Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand, 400p

⁶INSAE, Rapport sur l'état de l'économie nationale, Développement récents et perspectives à moyen terme, MEHU/ MSP, 1997, 305.

1.3- Cotonou : ville dotée d'un nombre important d'infrastructures de loisirs.

C'est dans la ville de Cotonou qu'organisent les plus grandes manifestations d'envergure nationale et internationale à cause de ses infrastructures :

- sportives, dont notamment les stades de l'Amitié et René Pleven, le hall des arts des loisirs et des sports ;
- hôtelières qui offrent à la clientèle des services de distraction parmi lesquels des salles de cinéma ouvertes les soirs, des night-clubs animant les fins de semaine et les jours fériés, des plages et des piscines favorisant aussi les relations homme-nature ;
- culturelles avec les divers centres culturels, le Centre International des Conférences

Le Centre de Promotion de l'Artisanat avec ses multiples ateliers et son parc, zoologique présente lui aussi des opportunités de découvertes des richesses de la culture béninoise et de la faune nationale. A toutes ces infrastructures s'ajoutent les espaces verts aménagés et les places publiques telles que la place de l'Etoile Rouge, la place du Bicentenaire des endroits dans les quartiers où on peut s'adonner à des activités ludiques modernes (jeux de cartes, de dames, le Ludo, les jeux électroniques) ou traditionnels (adji, ovè...),

2 - MATERIEL ET METHODE

2.1 - Matériel

Notre étude qualitative a eu pour substratums :

- une enquête de terrain auprès des personnes admises à la retraite;
- des articles traitant des activités de loisirs (au sens large depuis les récits économiques, environnementaux, culturels, jusqu'aux textes politiques ou sportifs) ;

- des ouvrages généraux et ceux spécifiques au loisir du Bénin.

2.2 - Méthode

Les thèmes des perceptions sociales sur le loisir d'un pays moins avancé, sont donc au cœur de notre démarche. Un grand nombre de travaux plus ou moins théoriques a déjà apporté de solides hypothèses sur l'importance des loisirs dans la vie quotidienne des individus notamment les retraités : au point où, tenir compte des perceptions et des représentations des acteurs politico-administratifs devient un élément essentiel de la compréhension de ce phénomène. A cet égard la théorie de Jean-Pierre Pages (1993) nous servira de modèle d'analyse. Celle-ci montre que les discours des uns et des autres sont à prendre en compte et que c'est l'ensemble de ces discours qui forme le champ de controverses où des acteurs en concurrence et un public s'ajustent perpétuellement, pour aboutir à un équilibre dynamique, caractéristique des rapports de forces, dans une lutte pour l'appropriation de biens et la défense de valeurs.

De type transversal à visée analytique, l'étude de l'échantillon se base sur la méthode dite non probabiliste parce qu'on ne peut pas interroger tous les retraités de la ville de Cotonou et sur celle dite à choix raisonné, pour l'identification de la localité. La formule de SCHWARTZ nous a permis de déterminer la taille de cet échantillon s'élevant à 360 sujets.

3- INTERPRETATION DES RESULTAS ET DISCUSSION

Il s'agit ici d'analyser et d'interpréter les résultats afin de faire apparaître les grandes idées qui constituent de véritables handicaps à la pratique des activités de loisir par les personnes retraitées à Cotonou.

3-1 Constat d'une vision controversée sur la pratique des activités de loisirs

Pour certains retraités, «*le temps de loisirs apparaît ... comme un temps résiduel, dont l'organisation résulte principalement des contraintes exercées par les autres temps de la journée*» Coulangeon P. *et al.*, (2002) et, leur pratique perçue comme un moment de distraction ou de délasserment leur permettant de se libérer. Pour d'autres, les loisirs représentent une perte de temps ou un risque à leur intégrité physique. Pour ces derniers la non participation ne s'explique pas de la même manière puisqu'il y en a qui, bien qu'ils aient la volonté de pratiquer une quelconque activité se voient inactifs, à cause de certains obstacles dont : l'obésité, l'hypertension, le diabète, l'arthrite... Cette controverse observée vis-à-vis des dites activités, montre le manque d'information dans ce domaine.

Or, en considérant le caractère cosmopolite de Cotonou, ces personnes âgées devront être informées afin de s'épanouir à travers des satisfactions psychologiques, facteurs d'équilibre de justification de leur existence. D'où, l'utilité des loisirs pour tous, afin de les sortir de l'épuisement provoqué par les rythmes et charges dont ils sont encore objet. Indéniablement, la pratique des activités de loisir paraît normalement comme une très bonne solution pour le maintien de la santé. D'ailleurs, G Pelletier *et al.*, (1995) partagent cet avis en soulignant qu'« on considère généralement que la pratique d'activités de loisir est susceptible d'avoir un impact positif sur la santé physique et sur la santé mentale» (Csikszentmihalyi, 1975, Iso-Ahola, 1980, Kelly, 1982, Neulinger, 1974). Ils poursuivent en notant que « les loisirs constitueraient donc des expériences bénéfiques entraînant des conséquences psychologiques positives.» Pelletier L.G. *et al.*, (1995). (Bellefleur, 2002) abonde dans le même sens en notant

que « *les loisirs viennent briser le cours monotone de la vie et délivrer de l'ennui, indissociable du sentiment de monotonie du temps qui passe.* »

Si la sous-information et la non-sensibilisation participent à la méconnaissance des valeurs des activités de loisirs par les personnes retraités il est aussi important de signaler que l'insuffisance de moyens financiers fait également partie des vraies raisons de leur réticence à la pratique des activités de loisirs.

3-2 Insuffisance de moyens financiers : vraies raisons de non pratique des activités de loisirs par les retraités

Comme le fait remarquer Michel Bonneau (2009), les loisirs « *occupent une place de plus en plus importante dans les budgets-temps et dans les structures des dépenses des ménages* ». C'est pour cela qu'en référence au tableau I, la vente des articles divers (51,66%), occupe la vie quotidienne des retraités. Cette importance accordée aux activités génératrices de revenus explique le dénuement financier dans lequel ils se trouvent. C'est une situation à la quelle sont souvent confrontées ces personnes admises à la retraite et, cette pratique leur permet de faire face à certaines contraintes (nourrir la famille, se soigner, payer le loyer, assister les parents...). Quant à ceux qui étaient enseignants (20%), on constate également que la recherche d'un revenu journalier, les conduit à s'orienter vers les cours de vacation dans les lycées ou collèges. Toujours dans l'intention de subvenir à leurs besoins, 19,17% préfèrent les travaux champêtres. Tout ceci confirme que l'insuffisance de moyens financiers fait partie des causes véritables qui empêchent les retraités d'accéder aux activités de loisirs ; or comme le souligne Fourastié J. (1970) « le loisir n'est plus un élément secondaire de la réalité humaine. »

Tableau I : activités pratiquées quotidiennement par les retraités

Activités pratiquées	Effectif	Pourcentage
Cours de vacation	72	20,00
Vente des articles divers	186	51,66
Travaux champêtres	69	19,17
Autres	33	9,17
Total	360	100%

Source: résultats d'enquête.

D'ailleurs, au nombre des activités qu'ils pratiquent, la télévision (90%) occupe une place importante comme l'indique le tableau II.

Tableau II: répartition des activités de loisir pratiquées par les sujets

Activités pratiquées	Effectif	Effectif	Pourcentage
Activités sportives	360	65	243
Télévision	324	360	90
Radio	240	360	66
Cinéma	36	360	10
Jeux	42	360	11
Autres activités	84	360	23

Source: résultats d'enquête

Cet engouement à cette activité de loisir ne vient que renforcer notre hypothèse selon laquelle la précarité est le motif principal de ce choix désuet. Or aujourd'hui, « se soucier de soi devient un droit défini par des conventions licites ou légales... et, parler du loisir revient à s'exprimer au nom de la liberté et du droit à jouir de soi-même » (Rauch M.)⁷. Mieux, selon notre appréciation la pratique d'autres activités telles que les randonnées pédestres, les activités physiques et sportives...seraient mieux indiquées à leur catégorie socioprofessionnelle. Car, « *l'inactivité est une des principales causes de la plupart des maladies chroniques et débilitantes à la vieillesse et d'un grand nombre de décès*

⁷ GANGANNAN Pie (2006). « Les populations de Cotonou face aux activités physique d'entretien et de loisirs », Maîtrise INJEPS Université d'Abomey-Calavi, Porto-Novo (Bénin), 86p

évitable » (Séminaire sur l'Atelier de vieillissement en santé du 28 au 30 Novembre 2001 au Canada). Et, comme le souligne Bellefleur (1997)⁸ « *le loisir n'est pas séparé, ni séparable des autres vecteurs vitaux à partir desquels se façonne la qualité de l'existence : santé, environnement, niveau de vie, statut social, éducation, consommation, travail...* » A cet effet le besoin de la mise en place de cadre décent de distraction s'avère nécessaire même si la pratique d'une activité de loisirs est fondée sur le libre choix.

3.3 La nécessité de construction des infrastructures de loisir

Lorsqu'on s'intéresse à la régularité de la pratique des activités de loisir par les retraités d'une part et aux types de loisir pratiqués d'autre part, on se rend compte de

⁸ BELLEFLEUR M. (1997). « L'évolution des loisirs au Québec, Québec, PUQ, 40p.

certaines réalités relatives à la pénurie d'infrastructures. La vétusté d'un certain nombre de ces dernières, demeure un point crucial qui mérite d'être revu. Ainsi, en référence au tableau III, les retraités

(91,67%) expriment le souhait de construction d'infrastructures de loisir adaptées à leur catégorie socioprofessionnelle.

Tableau III : opinions des retraités sur la nécessité de construction d'infrastructures de loisirs

Affirmation : la construction des infrastructures de loisir pour les retraités est un grand souhait.	Effectif	Pourcentage
Pas d'accord du tout	0	0
Moyennement d'accord	30	8,33
Tout à fait d'accord	330	91,67
Total	360	100

Source : résultats d'enquête

Leur désir se justifie puisqu'en observant au niveau de cette ville, on note la présence de quelques infrastructures, notamment des centres pour activités de jeunesse qui ont besoin d'être réaménagées afin de permettre aux usagers de se retrouver dans de bonnes conditions de travail.

Même si l'on remarque l'installation de quelques équipements sportifs au niveau des collèges ou lycées, ils ne répondent malheureusement pas à leurs attentes. Pour ce faire, le développement des activités de loisirs passe nécessairement par la prise en compte effective des préoccupations des Béninois en général, et celles des retraités en particulier. Les séminaires de réflexion à ce sujet se révèlent importants parce que les retraités ne cachent pas leurs avis sur la situation. C'est pour cela qu'ils font constater que l'Etat ne s'intéresse pas à la politique de loisir des personnes de leur catégorie, et que pour lui, « le temps du loisir n'apparaît véritablement pas comme ce temps autonome que décrivent certaines théories contemporaines de la société des loisirs. » (Dumazedier, 1988 ; Sue, 1994 ; Viard, 2002)

A ce sujet, ils souhaitent que le ministère chargé de la famille et celui chargé des loisirs, s'impliquent d'avantage dans ce secteur en pensant à sa restructuration afin d'en faire un pôle doté de sens et de valeur.

4- SUGGESTIONS DES RETRAITES

En nous référant à notre cadre théorique, il s'avère nécessaire de rendre compte intégralement des observations des sujets liées à leurs représentations sociales afin de construire notre champ de controverses. A cet effet leurs différentes opinions sont présentées par thématique relative *au manque d'infrastructures, à l'élaboration d'une politique de développement des loisirs des retraités et à la nécessité de les sensibiliser.*

4-1 La nécessité de créer des infrastructures

1- Créer un centre de loisir où l'on peut trouver des jeux comme : "Adji", belotte, dames et divers et des salles d'activité physique.

2- Construire des centres de loisirs et des infrastructures sportives adaptés à notre âge

3- S'occuper de la vie des retraités et leur

offrir un cadre de vie digne du nom, par la création à leur profit de véritables centres de loisir, ce qui pourrait allonger un peu plus leur durée de vie.

4- Construire des centres de loisirs et organiser fréquemment de voyages touristiques.

5- Mettre tout en œuvre pour promouvoir les activités de loisir au profit des retraités tout en augmentant leurs pensions.

6- Construction des centres de loisirs pour personnes retraitées dans tous les chefs lieux des commune.»

4-2 L'élaboration d'une politique nationale des loisirs pour personnes âgées

7- Impliquer le ministère de la famille et de la solidarité dans le développement des loisirs des personnes âgées et des retraités.

8- Que les cadres du Ministère de la Jeunesse des Sports et des Loisirs repensent la politique de développement des loisirs des personnes âgées et des retraités en vue de leur longévité et d'une assurance vie et de soutien.

9- L'Etat devra prendre plus en considération la situation financière et matérielle des retraités pour leur permettre une bonne jouissance de leur retraite.

10- L'Etat devra augmenter aussi les pensions des retraités afin de leur permettre

d'accéder aux activités de loisir.

11- Encourager les retraités à la pratique des activités de loisir.

12- L'Etat devra s'intéresser à la politique de loisir des personnes âgées et des retraités car les loisirs sont d'une grande importance dans le développement d'une nation.

13- Associer le secteur privé à la promotion des loisirs des personnes retraités.

14- Les activités de loisir des personnes retraitées manquent au Bénin, que l'Etat prenne à cœur ce problème.

15- Réduire les coûts d'accès aux centres de loisirs modernes privés installés à Cotonou.

16- Améliorer les conditions de vie des retraités et naturellement ils se divertiront.

A- La nécessité de sensibiliser les retraités.

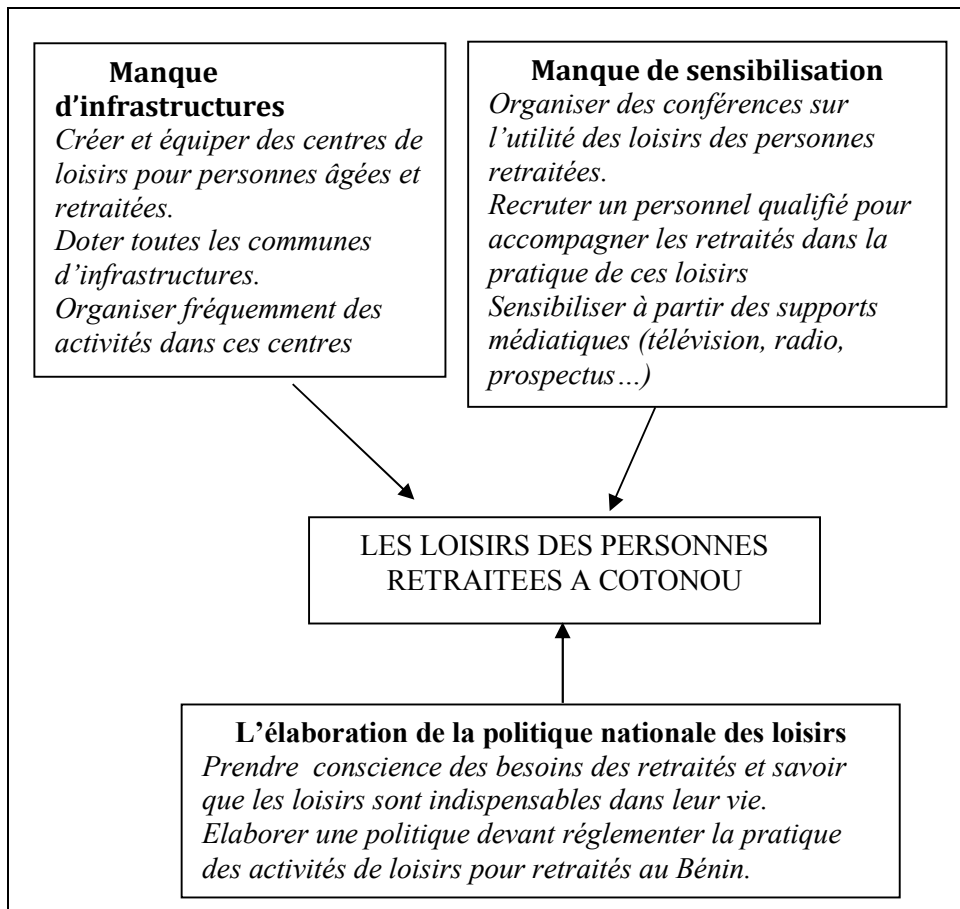
17- Organiser des conférences sur l'utilité des loisirs pour les personnes âgées et retraitées »

18- Recruter le personnel d'encadrement dans la pratique de ces loisirs

19- Mettre en place une politique d'encouragement et de motivation

20- Que les autorités aient une volonté dans ce sens

Tableau IV : Récapitulatif des suggestions des retraités.



CONCLUSION

Les loisirs jouent un rôle de choix dans la vie de tout individu dans la mesure où ils sont considérés comme l'ensemble des moyens qui tendent à accroître les connaissances, à augmenter le jugement, afin de développer la sensibilité en dehors de l'occupation principale. Mieux, chez les personnes âgées en général et les retraités en particulier, ils préviennent la maladie, maintiennent le sentiment d'identité et combattent l'isolement social tout en stimulant une vision positive de soi et la satisfaction de vivre. Aussi représentent-ils

l'ensemble des moyens par lesquels les retraités participent et contribuent au développement de leur pays.

Mais, Il ressort de notre étude que des handicaps existent en ce qui concerne la pratique des activités de loisirs des personnes retraitées dans la ville de Cotonou au Bénin. Ces difficultés sont liées à certains facteurs notamment le manque de moyen financier, l'inexistence d'infrastructures appropriées, le réaménagement et la création de centres de loisir.

Les valeurs que véhiculent ou présentent les loisirs pour les personnes retraitées sont

incontestables et suffisent normalement pour qu'on y accorde une place de choix quels que soient les moyens disponibles. C'est une situation qui interpelle les autorités politico-administratives afin qu'elles définissent une politique nationale

de développement des loisirs dont la mise en œuvre participera réellement à l'épanouissement des Béninois en général et celui des personnes retraitées en particulier.

BIBLIOGRAPHIE

1. BELLEFLEUR M., 1997. « *L'évolution des loisirs au Québec* », Québec, PUQ, 40p.
2. BELLEFLEUR M., 2002. « Le loisir contemporain-essai de philosophie sociale », *Sainte Foy, Presse de l'Université du Québec*.
3. BONNEAU M., 2009. « Les loisirs du temps dégagé au temps géré » ellipses Editions Marketing S. A., ISBN 978-2-7298-5223-8, Paris cedex 15, 187 p.
4. COULANGEON P. *et al*, 2002. Les loisirs des actifs : un reflet de la stratification sociale. *Economie et Statistique*, n° 352-353, p.1.
5. COULANGEON P., 2002. « *Temps libre et loisirs. Grandes tendances* », in *L'état de la France*, pp. 167-172, Édition La Découverte, Paris.
6. DUMAZEDIER J., 1988. *Révolution culturelle du temps libre 1968-1988*. Méridiens-Klincksieck, Paris.
7. GANGANNAN P., 2006. « Les populations de Cotonou face aux activités physique d'entretien et de loisirs ». *Maîtrise INJEPS Université d'Abomey-Calavi, Porto-Novo (Bénin)*, 86p
8. HOUNGA A., 2003. Le Tourisme dans un pays en développement ; l'exemple du Bénin en Afrique de l'Ouest. *Thèse de Doctorat d'Université, Université Blaise Pascal Clermont-Ferrand*, 400 p
9. INSAE, 1997. *Rapport sur l'état de l'économie national, Développement récents et perspectives à moyen terme*, MEHU/ MSP, 305.p
10. SUE R., 1994. *Temps et ordre social*, PUF, Paris.
11. VIARD J., 2002. *Le sacre du temps libre. La société des 35 heures*, Éditions de l'Aube, Paris. p., 16